Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-212900724-20260513-DEL_2026_05-DE

CCAS-2026-05

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DU GUILVINEC

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au C.C.A.S.	Présent	Votants
9	5	7

Séance du 13 mai 2026

L'an deux mille Vingt-six, le 13 mai, le Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, au nombre prescrit par la loi En l'absence du Président, Madame Laure VOLANT, Vice-présidente sortante assure la présidence de séance.

Date de la convocation
06/05/2026

Présents : Françoise LE GOFF, Patricia RABEC, Ornella RICORDEL, Patricia TAVERNIER, Laure VOLANT.

Absents excusés : Christine COCHOU, Gilles LE CORRE, Brigitte QUERE, Jean-Luc TANNEAU.

Pouvoirs :
Brigitte QUERE donne pouvoir à Laure VOLANT
Christine COCHOU donne pouvoir à Françoise LE GOFF

Objet de la Délibération

Élection du vice-président

-:-

Madame la Vice-présidente sortante, expose au conseil d'administration, qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président.
Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidat :
Madame Laure VOLANT

Le conseil d'administration procède à l'élection du vice-président au scrutin secret.
Est élue Vice-Présidente à la majorité :
Madame Laure VOLANT

Ont signé au Registre tous les Membres présents,

Fait au Guilvinec,
Le 15 mai 2026
Le Président du CCAS,
Jean-Luc TANNEAU

